

Service Petite Enfance



Communauté de Communes
ARDENNE rives de meuse

PROJET D'ETABLISSEMENT



Les Petits Malins
Site Multi-Accueil
Crèche / Halte-Garderie

420 avenue de Champagne
08170 FUMAY
03.24.32.24.71

L'OBJECTIF DU PROJET D'ETABLISSEMENT

Le projet d'établissement doit permettre la mise en œuvre de la charte nationale de l'accueil du jeune enfant.

Ces écrits sont indispensables dans la mesure où ils nous serviront de base de réflexion pour évoluer avec le temps autour d'un socle commun essentiel à la cohésion de l'équipe. Ils serviront également de repère aux acteurs et intervenants auprès de l'enfant. Ceci rend notre collaboration cohérente en gardant les valeurs fortes de l'équipe.

La responsable et l'éducatrice de jeunes enfants adjointe sont garantes de l'application de ce projet au sein de la structure.

LES BASES DE CONSTRUCTION DU PROJET

Chaque membre de l'équipe a participé à la réalisation de ce projet, un travail intense de réflexion et de collaboration donnant à chacun la possibilité de réfléchir à sa conception de l'accueil. L'expérience professionnelle, les compétences, ainsi que la remise en question individuelle et collective ont été indispensables à l'écriture du projet.

Enfin le projet d'établissement doit rester vivant pour être juste et l'équipe le fera évoluer en fonction des évaluations qui en seront faites.

Plusieurs outils peuvent servir à l'évaluation comme l'observation des enfants par les professionnels ou les analyses de pratiques en groupe plusieurs fois par an.

QUI PEUT AVOIR ACCES AU PROJET D'ETABLISSEMENT ?

Nous serons amenés à diffuser ce document :

- Auprès des parents
- Auprès des partenaires (Caisse d'Allocations Familiales, Protection Maternelle et Infantile...)
- Auprès du multi-accueil
- Auprès des stagiaires ou apprentis que nous recevrons et que nous formerons.
- Auprès des professionnels de l'équipe et des professionnels effectuant des remplacements temporaires.



Caractéristiques géographiques

Le SMA « LES PETITS MALINS » se situe sur le territoire de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse (CCARM). Elle regroupe 19 communes qui se trouvent à l'extrémité Nord du département des Ardennes, assimilé en tant que véritable « carrefour européen ». Il appartient à l'arrondissement de la Préfecture du département : CHARLEVILLE-MEZIERES.

Bénéficiant d'une situation privilégiée, la Communauté de Communes se trouve reliée au réseau des autoroutes belges, néerlandaises et allemandes, par l'E 411.

Depuis le 10 juin 2007, les Ardennes sont à 1h00 de Paris avec l'arrivée du TGV-Est-Européen.

La situation géographique et son relief donnent au territoire de la CCARM, une configuration insulaire :



- Une orientation Nord/Sud du territoire.
- Une « pointe » française dans un territoire belge.
- Le sud du territoire enserré dans une vallée.

Véritable couloir de circulation et d'échanges, les pôles de population se sont répartis, selon l'axe Nord/Sud de la Meuse sur quatre bassins de vie : GIVET - les deux VIREUX – FUMAY – REVIN. La rive droite, quant à elle, se caractérise par des communes rurales de petites tailles.

Le Massif Ardennais constitue une partie de l'Ardenne primaire : la portion rattachée au département français des Ardennes, à qui elle a donné son nom. Ce territoire est fortement boisé et escarpé, avec des vallées profondes et sinueuses ; les méandres de la Meuse constituent de véritables boucles. La ville de REVIN est placée dans l'une de ces boucles, de même que HAYBES, FUMAY et ANCHAMPS. Le territoire est traversé principalement par :

- Une route départementale,
- Une liaison ferroviaire secondaire de CHARLEVILLE-MÉZIÈRES à GIVET ; la liaison vers DINANT (BELGIQUE) a été supprimée, des négociations sont en cours pour la rétablir,
- Une voie fluviale, « La Meuse », classée euro vélo n°19 depuis 2019. Les bords de la Meuse sont entièrement cyclables depuis 2008.



Superficie : 272,89 km²

Nombre d'habitants /km² : 97

Distances kilométriques :

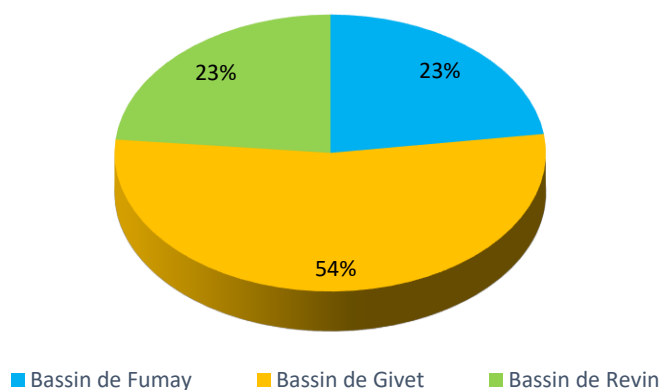
Givet / Revin : 31 km

Vireux/Fumay : 13 km

Fumay/Revin : 9,5 km

Caractéristiques sociales

Répartition de la population par bassin de vie

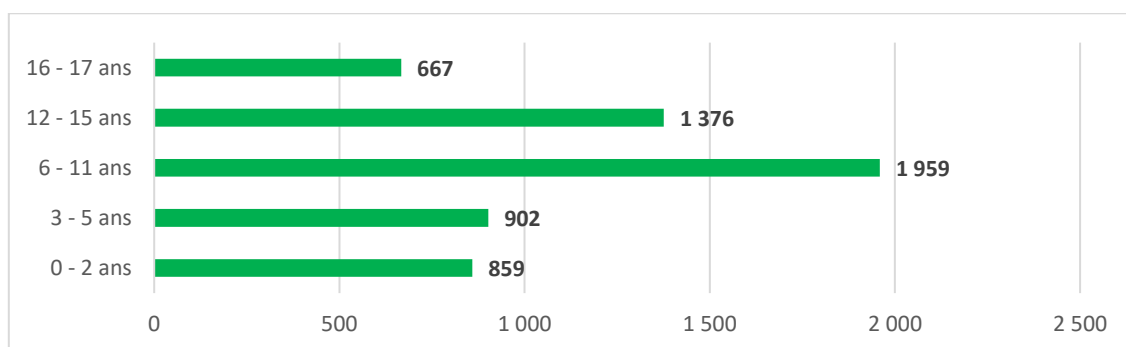


Source INSEE 2021

La population est répartie inégalement sur le territoire de la Communauté de Communes. En effet, le bassin de Givet englobe 54% de la population locale.

Les deux plus grandes villes, Revin et Givet, rassemblent à elles seules 48% de la population intercommunale. En y ajoutant les trois plus grandes villes suivantes (Fumay, Vireux-Wallerand, et Haybes), le pourcentage atteint 75% de la population.

Age des enfants sur le territoire Ardenne Rives de Meuse en 2019



Source : CAF 2021

Ce graphique nous indique la moyenne d'âge des enfants du territoire qui se situent principalement entre 6 et 11 ans et que, comparativement, il y a peu d'enfants de moins de 2 ans. Les Services Multi Accueil du territoire accueillent des enfants de 2 mois à 4 ans, ce qui représente une capacité d'accueil de 116 enfants simultanément. Or, d'après le graphique ci-dessus, on peut constater que, sur l'année 2021, il y avait 1761 enfants âgés de 0 à 5 ans.

Description de l'offre de services sur le territoire

La Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, en vertu de sa compétence spéciale en matière de petite enfance, gère **quatre Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)** sur le territoire intercommunal.

<i>Commune</i>	<i>Nom et adresse</i>	<i>Heures d'ouverture</i>	<i>Capacité d'accueil</i>
FUMAY	« Les Petits Malins » 420 Avenue de Champagne	7h/18h30	24
GIVET	« La Ribambelle » Rue des Hirondeaux	7h/18h30	30
REVIN	« Les Petits Bouts de Choux » 46 Rue Aristide Briand	7h/18h30	24
VIREUX-WALLERAND	« Les Petits Loups » 1 Rue du Ridoux	7h/18h30	30

Ces quatre établissements constituent des **Structures Multi-Accueils (SMA)**, appelées plus communément « crèches », et accueillent des enfants de **0 à 4 ans** venant de tout le territoire Ardenne Rives de Meuse, voire de l'extérieur. Ces structures proposent un **accueil collectif** des enfants, en journée, encadré par une **équipe de professionnels qualifiés** de la petite enfance.

A ces quatre établissements, il faut ajouter les **deux Maisons d'Assistantes Maternelles (MAM)**, situées sur les communes d'Aubrives et Vireux-Molhain.

Le territoire bénéficie également de la présence **d'assistantes maternelles**. Elles sont au nombre de 127 répertoriées sur le territoire Ardenne Rives de Meuse.

Le Relais Petite Enfance (RPE) du territoire permet une fluidité dans les orientations des modes de garde. Le RPE s'érige en **institution neutre de la petite enfance**, en orientant les parents vers le mode de garde le plus adapté aux besoins de leurs enfants, en se constituant en point de repère et de rassemblement des assistantes maternelles, ou encore en organisant des animations en partenariat avec les assistantes maternelles et les SMA. Il peut également arriver que le RPE agisse comme médiateur et oriente les parties vers les services adaptés en cas de conflits entre un mode de garde et une famille.

Les partenaires

Avec la PMI : relation de prévention de concertation, de conseils et d'assistance sanitaire et médicale.

Avec la CAF : relation d'écoute, de concertation, d'assistance et de conseils, envoi des états de présence, partenariat financier.

Avec la Bibliothèque de Haybes : rencontres bimensuelles, lecture et emprunt de documents ; participation à des temps forts du SMA (rencontres avec les familles).

Avec la B.D.A. : rencontres régulières sur un thème musical, ou relaxation.

Avec l'école maternelle du Charnois située à Fumay : mise en place de rencontres avec l'enseignante de la petite section, partage de moments de vie de la classe, mise à disposition de la bibliothèque de l'école du quartier du Charnois.

Avec les kinésithérapeutes : prise en charge et soins des enfants à l'intérieur de la structure.

Avec la psychologue : en supervision et soutien à l'équipe et aux familles.

Avec le RPE : par le partage, les projets communs, le réseau de partenaires, des jeux et par la mutualisation du matériel et des activités.

Des échanges ponctuels peuvent être organisés tout au long de l'année :

Avec d'autres organismes (commune, association, partenaires...) :

- Sous forme de convention,
- Mise en place des échanges ou des activités en lien avec le projet éducatif susceptibles de renforcer la qualité de l'accueil, la participation à la vie locale et les actions de soutien à la parentalité et de socialisation parents-enfants.

Avec les centres de formation : la crèche est un lieu ouvert aux stages de formation aux métiers de la Petite Enfance, aux carrières médico-sociales, préparation aux BEP et CAP, BAC professionnels et technologiques, écoles d'infirmières, auxiliaires de puériculture, éducatrices de jeunes enfants...

Le gestionnaire

Le site multi-accueil de FUMAY est placé sous la responsabilité du Président de la Communauté de Communes Ardenne Rives de Meuse, Monsieur Bernard DEKENS, qui la fait exercer par le Directeur Général des Services.

Siège Social : 29, rue Méhul - 08600 GIVET
Téléphone : 03.24.41.50.90 – Fax : 03.24.41.50.99
Email : president@ardennerivesdemeuse.com
www.ardennerivesdemeuse.com

La coordination de la structure est placée sous l'autorité du service Petite Enfance de la Communauté de Communes, représenté par Mme Christelle PICOTIN, chargée de Mission Petite Enfance.

Service Petite Enfance
Tél : 03.24.40.57.54 – Fax : 03.24.40.81.50
Email : c.picotin@ardennerivesdemeuse.com

La structure et les locaux



SMA de FUMAY
420 avenue de Champagne
Tél : 03 24 32 24 71 Fax : 03 24 32 25 52
Email : sma-fumay@ardennerivesdemeuse.com

Il est composé :

- Bureau de la directrice : c'est une pièce qui permet des rencontres personnalisées avec les familles, les partenaires, l'équipe. Elle est dotée d'un plan de change et d'un évier permettant les visites du médecin.
- Local « poussettes » : il permet aux familles de disposer d'un endroit pour ranger les poussettes, les cosys.
- Toilettes publiques : elles sont à disposition des familles et sont aménagées et adaptée à l'accueil de personnes à mobilité réduite.
- Plan de change publique : il offre aux familles un espace entièrement équipé pour les soins et le change des enfants. Il est également pourvu d'un petit WC.
- L'espace d'éveil des « petits-moyens » : l'aménagement de cet espace est adapté aux besoins des enfants âgés de 10 semaines à l'acquisition de la marche. Tapis, miroir, structure de motricité, petits jeux d'éveil sensoriels sont les repères essentiels et favorisent la curiosité visuelle, auditive, tactile, l'exploration motrice. Cet espace donne sur 2 dortoirs, une salle de change (équipée de 2 plans de change, d'une baignoire, de placards et d'un petit WC) ; une biberonnerie (équipée d'un frigo et d'un coin cuisine semi-équipé). Des placards de rangements permettent d'entreposer tout le matériel de puériculture, ainsi que le matériel nécessaire aux activités de motricité fine.

- L'espace d'éveil des « moyens-grands » : l'aménagement de cet espace est adapté à l'accueil des enfants ayant acquis la marche jusqu'à l'âge de 4 ans. Il offre plusieurs espaces de jeux et est équipé d'une grande structure motrice. Les jeux d'imitation et les jeux symboliques permettent les échanges. Se déguiser, écouter ou se raconter des histoires avec les livres à leur portée, apprendre des comptines sont des moments ludiques et enrichissants pour l'imaginaire des enfants. Sauter, courir, pousser, tirer, permettent de tester et de développer leurs acquisitions motrices. A travers ces activités et le langage, l'enfant apprend à maîtriser le monde extérieur mais aussi son monde intérieur, ainsi que ses émotions. Cet espace donne sur 2 dortoirs (aérés chaque jour) permettant de respecter le rythme de sommeil de chaque enfant et lui permettant de retrouver son intimité. Ils sont équipés de placards de rangement. La salle de change est équipée de 2 plans de change et d'une baignoire, ainsi que de rangements permettant les changes individuels. Toilette et soins corporels sont alors des moments d'échanges et de jeux. Juste à côté, se trouve un espace pourvu d'un lave-main et de 3 petits WC cloisonnés. La salle est aussi équipée de grands placards de rangement.
- Salle de réunion : c'est une pièce offrant un espace pour les différentes réunions d'équipe. Elle est équipée d'un ordinateur permettant à l'équipe de préparer ses activités, ainsi que la réalisation et le suivi des photos des enfants.
- Locaux sociaux : cet espace réservé au personnel, est équipé d'un micro-ondes, un réfrigérateur, un double évier.
- Toilettes pour le personnel
- Local d'entretien : il permet le rangement de tout le matériel nécessaire à l'entretien de la structure.
- Buanderie : espace contenant deux machines à laver, deux sèche-linges et un plan de travail permettant l'entretien du linge tout en respectant la « marche en avant ».
- La cuisine : cet espace est équipé d'un four, d'un réfrigérateur et d'un double évier. Il permet la remise en température des repas en liaison froide.
- Le restaurant : cet espace est pourvu de tables et de chaises adaptées aux différentes tailles des enfants. Il offre aux enfants un espace sécurisé et adapté pour la prise des repas.
- Espaces extérieurs : ils se divisent en 2 espaces distincts (petits et grands) ; une structure de jeux sécurisée par un sol souple. Un espace semi-couvert, de la pelouse, un espace goudronné et un local de rangement.

L'accueil au sein du SMA

Les SMA sont des établissements d'accueil non permanent d'enfants qui assurent un accueil collectif régulier, occasionnel et d'urgence pour les enfants :

- Âgés de 2 mois ½ à moins de 4 ans (jusqu'à la fin du mois de la date anniversaire),
- Âgés de moins de 6 ans (jusqu'à la fin du mois de la date anniversaire) présentant un handicap ou atteint de maladie chronique

➤ Capacité : Agrément modulé de 3 à 24 enfants à l'heure, dont :

- 1 place enfant porteur de handicap
- 1 place en situation d'urgence
- 1 place en situation d'aide à retour à l'emploi
- + 3 enfants prévus en accueil en surnombre

➤ Ouverture : Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 7h00 à 18h30
La journée complète d'un enfant ne doit pas excéder une amplitude de 10h00.

➤ Fermetures annuelles :

- Les samedis, dimanches et jours fériés,
- 1 semaine pendant les vacances de Noël (en alternance avec les SMA de GIVET et REVIN),

- 3 semaines en continu sur juillet/août (en alternance avec les SMA de GIVET et REVIN).

➤ Avis ou autorisation d'ouverture du Conseil départemental : Avis favorable du 11 septembre 2014

➤ Attribution de la Prestation de Service Unique (PSU) oui ☒ non ☐

➤ Contrat Enfance Jeunesse, volet Enfance (CEJ) : oui ☒ non ☐

Les professionnels

À tout moment de la journée, l'encadrement des enfants est respecté. Pour ce faire, un planning des horaires de travail a été élaboré et affiché à la crèche en fonction de l'agrément modulable qui permet l'accueil de 3 à 24 enfants selon certaines heures de la journée.

Composition du personnel

- Une **directrice**, titulaire du diplôme d'État d'Éducateur de Jeunes Enfants
- Une directrice adjointe titulaire du diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture
- Trois assistantes d'accueil Petite Enfance, titulaires du diplôme d'État d'Auxiliaire de Puériculture,
- Deux agents sociaux de 2^{ème} classe, titulaire du CAP Petite Enfance,
- Un agent social de 2^{ème} classe, Assistante Maternelle Agréée à 30,50/35^{ème},
- Deux agents techniques (fonction : réception et distribution des repas, entretien).



La directrice

La direction du SMA lui est confiée sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général des Services et sous l'autorité fonctionnelle du chef de service pour :

- assurer l'organisation et l'animation générale de l'établissement,
- encadrer la répartition des tâches du personnel, veiller à une cohésion d'équipe,
- assurer la gestion administrative et financière quotidienne,
- coordonner les interventions du médecin de l'établissement,
- réaliser, en lien avec l'équipe, le projet éducatif de la crèche et garantir sa mise en pratique au quotidien,
- mettre en place des partenariats avec des intervenants extérieurs et veiller à leurs bons échanges en respectant les conditions optimales d'hygiène, de sécurité et de bien-être de l'enfant,
- présenter la structure d'accueil, le projet d'établissement et le règlement de fonctionnement aux familles avant l'admission de l'enfant,
- prononcer les admissions,
- réaliser l'inscription des enfants et tenir à jour les dossiers personnels des familles,
- organiser les échanges d'informations entre l'établissement et les familles, au quotidien et à titre individuel pour chaque enfant, ainsi que collectivement et à l'occasion de rencontres associant familles et équipe assurant l'accueil,
- exercer un rôle de suivi sanitaire des enfants en collaboration avec le médecin de l'établissement, et éventuellement avec les médecins de familles, ou tout organisme compétent (PMI, CAMSP,...),

- tenir à jour le registre de sécurité et veiller au suivi des contrôles et à la vérification périodique des installations, des jouets,
- veiller à l'équilibre alimentaire des repas distribués aux enfants ainsi que les conditions de sécurité et d'hygiène liées à la remise en température et au mixage.
- veiller à l'état de santé physique et affectif des enfants accueillis.

Elle est tenue de signaler à sa hiérarchie et au médecin départemental de la PMI tout accident grave survenu dans les locaux de l'établissement ou à l'occasion de son fonctionnement.

Elle doit ouvrir des dossiers personnels à chaque enfant et un registre de présences journalières qu'elle est tenue de présenter lors des visites de contrôle.

Elle est responsable avec son équipe du projet d'établissement et du projet pédagogique, ainsi que de leur mise en œuvre.

Continuité de la fonction de direction :

Les responsables de l'établissement communautaire veillent à ce que les conditions nécessaires à la continuité de la fonction de direction soient garanties en cas d'absence pour congés ou pour maladie de la directrice :

- ***La continuité de la fonction de direction sera assurée par la directrice-adjointe en poste, titulaire du diplôme d'Auxiliaire de puériculture.***

Conditions de fermeture exceptionnelle de l'établissement

Dans le cas où la continuité de direction ne peut être assurée conformément aux conditions citées ci-dessus ou dans le cas où le taux d'encadrement est insuffisant, la Communauté se verra dans l'obligation de fermer l'établissement concerné. Cette fermeture devra être également envisagée dans le cas où les normes d'encadrement, selon l'art 2007-230 du 20 février 2007, ne pourront être respectées et en cas de force majeure.



La Directrice-Adjointe

Elle secondera et assistera la directrice dans les tâches éducatives, administratives et financières journalières.

En cas d'absence de courte durée de la directrice, elle sera chargée :

- de la gestion administrative et financière de l'établissement (relations des services administratifs, règlement des parents...),
- de l'organisation interne (suivi du règlement de fonctionnement et du projet d'établissement, gestion du personnel et distribution des tâches).



L'auxiliaire de puériculture

Missions :

- Accueillir les enfants et leurs familles, mise en place de temps d'échange et de transmissions avec les familles.
- Organiser les espaces dans les différents lieux de vie des enfants, en accord avec le projet pédagogique.
- Mettre en place des activités de jeux auprès des enfants dans le cadre du projet pédagogique,
- Assurer le bien-être et la sécurité des enfants dont elle a la charge, au niveau physiologique, psychologique et physique.
- Assurer le nettoyage et l'entretien des jouets et jeux des enfants.
- Accueillir des stagiaires et participation à leur formation.
- Participer aux réunions d'équipe.
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique et des projets d'équipe.
- Délivrer les médicaments aux enfants après vérification de l'ordonnance et du conditionnement des médicaments par la directrice. Tenir à jour le registre infirmier.

Responsabilités :

Ces agents font partie des garants :

- dans l'application du projet pédagogique et du règlement de fonctionnement,
- de la sécurité (vérification de l'état et de la conformité du matériel et des locaux mis à disposition des enfants afin de prévenir tout accident),

- du bien-être physique et affectif des enfants dont elles ont la charge.



L'agent social

Missions :

- Accueillir les enfants et de leur famille, mise en place de temps d'échange et de transmissions avec les familles.
- Organiser les espaces dans les différents lieux de vie des enfants, en accord avec le projet pédagogique.
- Mettre en place des activités de jeux auprès des enfants dans le cadre du projet pédagogique,
- Assurer le bien-être et la sécurité des enfants dont elle a la charge, au niveau physiologique, psychologique et physique.
- Assurer le nettoyage et l'entretien du matériel pédagogique des enfants.
- Accueillir les stagiaires et participation à leur formation.
- Participer aux réunions d'équipe.
- Participer à l'élaboration du projet pédagogique et des projets d'équipe.

Responsabilités :

Ces agents font partie des garants :

- dans l'application du projet d'établissement et du règlement de fonctionnement,
- de la sécurité (vérification de l'état et de la conformité du matériel mis à disposition afin de prévenir tout accident),
- du bien-être physique et affectif des enfants dont elles ont la charge.



L'agent de service

Missions :

- Assurer la réception des repas livrés et contrôler les opérations de livraison et de stockage.
- Remise en température et mixage des aliments reçus en livraison froide.
- Assurer un contrôle des températures des installations dans la cuisine.
- Assurer un contrôle des températures et des dates de péremption des denrées alimentaires.
- Assurer le service et la distribution des repas aux enfants, et des goûters, si nécessaire.
- Entretenir les locaux et aider à l'entretien du matériel pédagogique.
- Entretien et rangement du linge.
- Assurer la gestion et les commandes des produits et matériels d'entretien, et de leur rangement.

Responsabilités :

Ces agents font partie des garants :

- de l'hygiène et de la propreté des locaux,
- de l'hygiène et de la sécurité alimentaire des repas servis aux enfants,
- du respect de la marche en avant, respect de la chaîne du froid, des protocoles de préparation du service des repas, des protocoles de nettoyage et de désinfection,
- du dosage et de la sécurité des produits d'entretien,



Le référent santé

Le référent santé aide à mettre en œuvre les mesures nécessaires à la bonne adaptation, au bien-être, au bon développement des enfants et au respect de leurs besoins. Il contribue également au repérage de ceux en danger et accompagne l'équipe dans le projet d'accueil individualisé élaboré par le médecin traitant en accord avec la famille. Il doit aussi assurer des actions d'éducation et de promotion de la santé auprès des professionnels, portant par exemple sur la nutrition, les activités physiques, le sommeil, l'exposition aux écrans et la santé environnementale. Les détails de ces missions sont dans le règlement unique de fonctionnement.

Analyse de pratiques et supervision

L'analyse de la pratique professionnelle engage l'équipe à travers un travail de réflexion à partir de la présentation par les professionnelles d'une situation qui les met en difficulté ou les questionne.

Ces analyses jouent un rôle de prévention par l'échange que la psychologue propose à l'équipe. C'est aussi un espace d'échange important qui permet à l'équipe d'évoluer ensemble dans une dynamique commune et de créer des liens professionnels cohérents.

Le travail d'analyse de la pratique ne consiste pas à « donner des leçons » ou à apporter les « bonnes réponses » aux questions que les professionnels se posent, encore moins à juger leurs pratiques.

Au contraire, l'intervenant est là pour guider la réflexion, en incitant l'équipe à penser à partir du questionnement que soulève l'exercice de ses tâches quotidiennes.

L'animateur de la séance est compétent en la matière, extérieur à l'équipe d'encadrement des enfants et sans lien de hiérarchie. C'est donc un intervenant extérieur à l'équipe que nous rencontrons tous les mois/ 2 mois à raison de 1h30 par séance le soir à partir de 18h30 puisque la séance doit se dérouler sans la présence des enfants.

Les modalités d'évaluation

↳ Évaluation journalière :

Une bonne communication entre l'équipe contribue dans un premier temps à analyser « à chaud » les réussites ou les incidences des choix et des activités mises en place sur le terrain.

Un rendez-vous hebdomadaire est prévu pour un échange entre collègues pour des mises au point et des ajustements rapides de nos pratiques.

La directrice est garante de la qualité du service, du bien-être des enfants, de l'accueil des parents et de l'organisation du travail d'équipe. Sa fonction lui permet de recentrer les objectifs de travail si nécessaire.

↳ Évaluation mensuelle :

Qui : - la directrice, le personnel, le responsable du service Petite Enfance.

Quand : - une réunion toutes les 4 semaines de fonctionnement.

Objet : - organisation et évaluation du travail réalisé,
- bien-être des enfants,
- préparation d'activités ou de projets.

Un compte rendu de la réunion sera réalisé, classé et transmis au responsable du service Petite Enfance.

↳ Réunions de structure :

Qui : - entre l'équipe de la crèche, le responsable du service Petite Enfance et les parents.

Quand : - deux réunions en début et fin d'année scolaire.

Objet : - prise en compte des attentes et des avis des familles.

↳ Bilan annuel :

Un bilan annuel est transmis par la directrice au responsable du service Petite Enfance.

Ce dernier prépare un bilan général des établissements communautaires d'accueil de jeunes enfants en direction de la Commission Formation et Vie Sociale (C.F.V.S) en charge du service au sein de la Communauté de Communes.

Le bilan annuel sera communiqué au Conseil Départemental, à la CAF et aux membres de la C.F.V.S pour une réflexion commune

Lieu de vie, d'éveil, d'échanges et de rencontre, les objectifs fixés avec le fonctionnement du SMA se traduit de la manière suivante :



Offrir un mode de garde répondant aux besoins parentaux et adapté aux jeunes enfants, afin de :

- Répondre aux besoins d'accueil collectif régulier des familles sur la base d'un contrat d'accueil au plus proche de la réalité du temps d'accueil.
- Poursuivre la demande d'accueil occasionnel des familles, exprimée au cours du fonctionnement des haltes-garderies.
- Accueillir l'enfant dès la fin du congé de maternité sans considération de la situation professionnelle des parents.
- Accueillir l'enfant scolarisé jusqu'à ses 4 ans.
- Offrir la possibilité de modifier le contrat d'accueil au cours de l'année.
- Accueillir l'enfant dans un équipement offrant un

environnement adapté et de qualité (aménagement de cellules autonomes permettant un espace de vie adapté à l'âge de l'enfant).

- Permettre l'accueil d'un enfant non prévu afin de répondre à une demande d'urgence sociale ou exceptionnelle.

Répondre à une fonction sociale visant à favoriser la diversité de l'accueil, afin de :

- Contribuer à l'égalité professionnelle homme et femme en laissant le choix aux parents entre carrière professionnelle et garde de leurs enfants.
- Faciliter la vie familiale et le tissu social des familles (avoir du temps libre, participer à des actions de bénévolat, de loisirs...).
- Faciliter aux administrés l'accès aux formations, aux stages de réinsertion et à la recherche active d'un emploi.
- Assurer la continuité du service public, ainsi que le principe d'égalité d'accès (tarifs appliqués selon le barème national PSU de la CAF).
- Favoriser les interactions entre les SMA, le RPE, les infrastructures ou associations du territoire pour une ouverture aux autres.
- Organiser des actions passerelles avec l'école pour une meilleure intégration des futurs écoliers.
- Participer à la vie communale, en utilisant les équipements sportifs et culturels, les services sociaux ou en participant aux événements locaux pour favoriser la mixité sociale.
- Favoriser l'intégration et lutter contre la marginalisation des enfants en prévoyant la réservation d'un contingent de places (une sur vingt) au profit des enfants de parents bénéficiaires de minima sociaux et l'intégration d'un enfant présentant un handicap.
- Favoriser l'insertion professionnelle (faire du SMA un lieu ouvert aux stages).



Répondre aux besoins spécifiques des jeunes enfants et soutenir la fonction parentale en l'absence des parents :

- Proposer un accueil adapté aux besoins des enfants et des parents.
- Offrir un lieu accueillant, chaleureux, sécurisant et adapté aux enfants.
- Assurer à chaque enfant la sécurité physique, affective et morale.
- Respecter le rythme de l'enfant.
- Permettre l'émergence des compétences motrices, perceptives et cognitives de l'enfant.
- Favoriser l'épanouissement psychomoteur, intellectuel et affectif des enfants.

- Accompagner chaque enfant dans son développement et dans l'apprentissage de son autonomie, le soutenir dans son désir d'être autonome et de devenir grand.
 - En reconnaissant la place des parents en tant que premiers éducateurs de leurs enfants.
 - En veillant à leur santé, à leur sécurité, à leur bien-être.
 - En respectant les rituels de séparation.
 - En respectant leur propre rythme, leur personnalité individuelle, leur développement psychomoteur et affectif.
 - En permettant l'émergence des compétences motrices, perceptives et cognitives de l'enfant.
 - En contribuant à leur éducation et à leur socialisation.
 - En favorisant leur autonomie, leur aptitude à communiquer.
 - En développant la pédagogie de l'encouragement et de la valorisation.
 - En proposant un cadre de vie sécurisé et stimulant.
 - En développant des actions d'éveil culturel et artistique.
 - En poursuivant des actions de partenariat et en menant des projets innovants.



Entreprendre des actions en direction des familles et de soutien à la parentalité :

- En se conformant aux engagements auprès des parents afin de créer un climat de confiance, de compréhension et de respect.
- En restant disponibles et à leur écoute.
- En prenant en compte l'unicité de chaque enfant et de chaque famille.
- En encourageant l'implication des parents à la vie de l'établissement et aux sorties.
- En conviant les parents à animer des ateliers selon leurs affinités.
- En donnant aux parents la possibilité de s'exprimer, de donner leur avis.
- En multipliant les actions de communication, d'échanges et de rencontres.



Contribuer aux actions bénéfiques des membres du personnel :

- En proposant un cadre de travail adapté et stimulant.
- En favorisant la formation individuelle afin de répondre aux besoins de chacun pour améliorer les services de la structure et pour leur carrière professionnelle.
- En organisant des séances de formation collectives thématique au sein des SMA (hygiène, sécurité, risques professionnels, etc...).
- En participant à des journées pédagogiques.
- En responsabilisant les membres du personnel à la mise en place de projets dans la structure.

Les objectifs visés par l'équipe

Attitudes éducatives

Célestin FREINET : « **un enfant qui participe à une activité qui le passionne se discipline automatiquement.** ». L'équipe devra donc développer la pédagogie de l'encouragement sans rien imposer ;

Maria MONTESSORI : « **aide-moi à faire seul** ».

Emmi PIKLER : « **Laisser les enfants dans des positions qu'ils peuvent modifier eux-mêmes (...)** L'enfant n'a aucun besoin de l'intervention de l'adulte pour évoluer dans son développement, et on ne doit jamais mettre l'enfant dans une posture qu'il ne peut atteindre ou abandonner seul ».

LOCSY conseille le libre mouvement, c'est pourquoi, nous n'utilisons pas de matériel type youpalas.

Il est essentiel que les membres de l'équipe utilisent auprès des enfants ainsi que des parents un langage de vérité, et aient une attitude professionnelle dans leurs pratiques : écoute, observation, vigilance, neutralité, respect de l'enfant et de sa famille, respect du secret professionnel, disponibilité. « **Chacun éduque ses enfants comme il le souhaite** ». Les membres de l'équipe n'ont pas à porter de jugement ou à émettre de réflexions sur l'enfant ou sa famille.

Les membres de l'équipe doivent respecter la liberté de l'enfant dans l'espace tout en lui donnant des limites en considération des autres enfants au sein de la structure. Ils privilégient la parole plutôt que l'intervention physique (faire à la place de l'enfant).

Ils aident à développer la personnalité de l'enfant en prenant en compte son individualité pour lui donner confiance en lui-même, le valoriser. Chaque enfant doit pouvoir trouver sa propre place dans le groupe grâce à la valorisation et l'encouragement de chacun (pas de compétition entre eux, ni de dévalorisation d'un enfant).

L'équipe a un rôle d'écoute et d'observation afin de créer un climat serein et une ambiance sécurisante qui permettent à chaque enfant de conserver son individualité malgré la pression du groupe.

La verbalisation est aussi un outil indispensable, afin de mettre des mots sur ce que l'enfant vit, et de l'encourager à exprimer ce qu'il ressent.

Les professionnels sont responsables et garants de la bonne ambiance, du bon déroulement de la journée et du bien-être de l'enfant.

Rôle d'observation et d'accompagnement

L'équipe a un rôle d'écoute et d'observation afin de créer un climat serein, une ambiance sécurisante qui permettent à chaque enfant de conserver son individualité malgré la « pression » du groupe.

L'observation permet à l'équipe de répondre aux besoins des enfants quand ils utilisent des signes pour se faire comprendre, mais aussi, d'analyser leur comportement et de dépister certains troubles, retards ou handicaps. La verbalisation est aussi un outil indispensable afin de mettre des mots sur ce que l'enfant vit et de l'encourager à exprimer ce qu'il ressent.

Les objectifs recherchés par l'équipe sont donc de favoriser l'adaptation de l'enfant et de sa famille, respecter les besoins de l'enfant, l'aider à se construire et le guider vers la socialisation et l'autonomie. Il serait biaisé de croire que l'autonomie se limite uniquement à l'aspect moteur, puisque l'autonomie fait intervenir différentes sphères chez l'enfant et intervient aussi bien dans son développement moteur que dans son développement cognitif, social, affectif et moral. Convaincue de ce fait, l'équipe est consciente de jouer un rôle à chacun de ces niveaux.

Christine Schuhl, auteur des revues « *Métiers de la petite enfance* », dit : « *Une équipe existe à travers une savante alchimie entre le professionnalisme, le bon sens et la complexité des relations humaines* ». La stabilité de l'équipe est

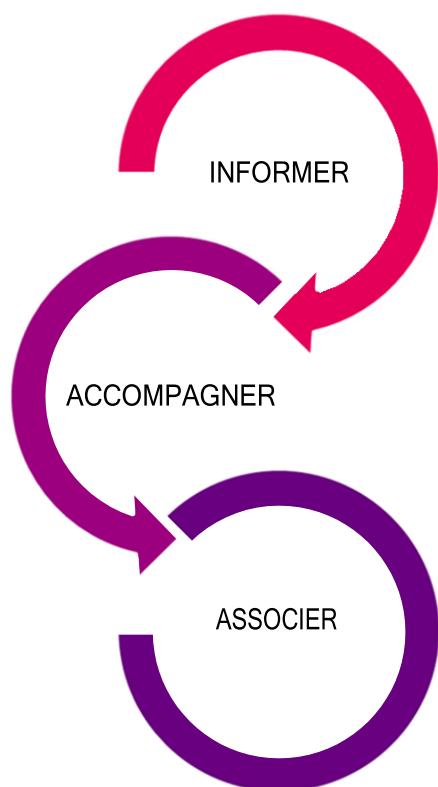
nécessaire aux enfants, cela leur apporte des repères et une sécurité. La cohérence des adultes et leur stabilité les rassurent et les aident à se construire. Les enfants ont confiance en nous parce que nous nous faisons confiance.

Participation et accompagnement des familles dans la vie de l'établissement

D. WINNICOT : « un bébé par lui-même n'existe pas, il y a un bébé et quelqu'un avec lui ». C'est pourquoi nous nous devons d'ouvrir la structure aux parents et les encourager à participer aux échanges avec les professionnels.

Nous essayons d'ouvrir la structure aux familles qui le souhaitent :

- Notamment pour encadrer des sorties avec les plus grands,
- Avec nos partenaires pour des rendez-vous à thèmes communs pouvant aider à travailler la parentalité.



Les parents sont les premiers partenaires de la structure.
La structure travaille dans un souci de co-éducation et de parentalité

Les parents sont conviés à :

- . Participer aux moments festifs,
- . Animer des ateliers selon leurs affinités (chant, musique, ateliers culinaires, histoire ...),
- . Participer aux sorties,
- . Participer à la création du stock de matériel de récupération.

Ces actions en direction des familles ont pour objectif :

- . De favoriser l'implication des parents à la vie de la structure,
- . De permettre de nouvelles relations parents-enfants dans un contexte différent.
- . De favoriser les rencontres et les échanges avec les professionnels.

L'entrée en collectivité de l'enfant est une étape importante dans sa vie comme dans celle de sa famille. Les parents ont parfois besoin de soutien, de conseils, d'écoute à un moment où ils rencontrent des difficultés avec leurs enfants suite à un stress, un changement de situation, de fatigue. Les professionnels vont alors prévoir un temps d'écoute plus approfondi et recevoir les parents dans un

lieu plus calme, dans la mesure du possible. Toute l'équipe partage la même ambition : favoriser l'épanouissement psychomoteur et intellectuel des enfants qui lui sont confiés en considérant chaque enfant comme une personne à part entière et en devenir. C'est pour cela que nous encourageons la participation des parents car l'enfant a besoin que son accueil se fasse dans un climat de confiance, de compréhension et de respect.

La vie en collectivité : un tremplin pour la socialisation

La socialisation est un processus progressif, en lien avec les étapes du développement global de l'enfant, au cours duquel un individu apprend à vivre en société. L'enfant intègre des règles de vie qui vont lui permettre de trouver sa place et d'évoluer au sein d'un groupe, il pourra développer des valeurs essentielles telles que le respect et la tolérance. Cette étape est indispensable car elle lui permet de construire son identité psychologique et sociale, ce qui conditionne l'intégration harmonieuse du futur adulte à la société.

La collectivité participe à ce processus en complémentarité du cadre familial et sociétal en favorisant les échanges et les expériences relationnelles.

Se socialiser n'est pas une démarche aisée, l'enfant doit être guidé, conseillé et l'environnement qu'on lui propose doit être adapté pour lui permettre d'entrer en relation. L'enfant se construit dans sa relation à l'autre ; en se confrontant il apprend à se connaître lui-même.

Le vivre ensemble

L'accompagnement à la socialisation en collectivité se met en place quand un climat de confiance et de respect mutuel est installé avec la famille et lorsque l'enfant est sécurisé dans son lieu d'accueil.

La future vie sociale de l'enfant se construira au contact du groupe de pairs, l'équipe le guide dans cette construction et gère les interactions au quotidien, elle l'amène à accorder ses désirs qui se confrontent à la réalité du groupe. La qualité du lien d'attachement sécurisant mis en place par les professionnels donne peu à peu la confiance nécessaire pour aller vers les autres et développer ses capacités sociales.

L'engagement des adultes qui entourent l'enfant lui permettra de développer sa confiance aux autres, sa capacité de contrôle de soi et une conscience morale lui permettant d'agir pour son bien-être et celui de tous.



La place du développement durable dans la crèche



Les équipes ont un rôle d'éducation et de prévention auprès des enfants qu'elles accueillent quotidiennement. Les gestes simples peuvent être facilement transmis aux enfants : éteindre la lumière en sortant d'une pièce, ne pas faire couler inutilement l'eau...

L'équipe met en place des micro-projets afin d'améliorer la qualité de développement durable au quotidien :

- Utilisation des objets recyclés (barquettes en plastiques, bâtonnets de glace, boîtes de camembert, boîtes de lait, rouleaux de papier toilette ou essuie-tout...). Pour la réalisation de nos activités manuelles (fabrication de livres, marionnettes...).
- Demande aux parents qui le souhaitent de nous donner des vêtements trop petits pour leurs enfants, notamment des sous-vêtements dont nous avons besoin en quantité en cas de manque de rechange si l'enfant se salit.

Ce sont des petits projets qui pourront au fil du temps contribuer au respect de l'environnement et au développement durable. N'oublions pas que nos enfants sont acteurs de la génération future.

C'est à nous, professionnels et parents, de les guider vers un avenir plus propre !



PROJET PEDAGOGIQUE DU SMA

Les premiers contacts

Ils sont un moment privilégié où l'encadrement a un rôle important dans la relation individualisée avec l'enfant et ses parents, afin de les aider à bien gérer la séparation. Il est essentiel d'établir une relation de confiance pour que les parents puissent exprimer leurs difficultés, leurs angoisses, qu'ils puissent trouver des professionnels capables de les entendre, les écouter, les comprendre, les orienter ou les aider.

La structure, l'équipe se doivent de respecter l'enfant et sa famille dans leur identité culturelle et leurs diversités sociales.

L'inscription de l'enfant

Dans la majorité des prises de contact, les sollicitations des familles consistent en une demande d'information. Il importe, alors, pour celles-ci, de savoir si des places sont disponibles, si la crèche est à même d'accueillir leur enfant ou non. La directrice propose alors un rendez-vous, afin de procéder à l'inscription de leur enfant.

De leur première impression naîtra ou pas une facilité à avoir confiance dans la structure. Il est très important de rassurer les parents, de dédramatiser l'idée de séparation de leur dire qu'il est normal d'être inquiet et de leur donner des éléments de réflexion qui leur permettront de commencer à organiser leur vie future avec la garde de leur enfant. Les places disponibles sont peu nombreuses et les possibilités d'accueil se calculent parfois à une demi-heure près. Les premiers contacts avec l'enfant nouvellement arrivé et sa famille, sont des moments essentiels dans la découverte de la structure. Il importe alors de construire dès le départ une relation de confiance. Pour cela, nous favorisons un climat propice au dialogue, dans un endroit permettant un échange garantissant la confidentialité, et le calme : le bureau.

Avant de commencer l'adaptation, la directrice rencontre les parents pour parler du règlement intérieur, du projet pédagogique, des protocoles de travail, des horaires d'ouverture et pour répondre à toutes les questions des parents.

La période d'adaptation

L'adaptation va permettre à l'enfant de se séparer en douceur du milieu familial et de faire connaissance avec la structure.

Elle permet au personnel de mieux connaître l'enfant pour personnaliser son accueil. Ainsi, accueillir un enfant, c'est construire avec lui et sa famille une relation nouvelle. C'est lui permettre d'établir des traits d'union entre son univers familial et celui du lieu d'accueil.

L'adaptation doit être progressive, modulée en fonction du comportement de l'enfant, de son âge, car il lui faut du temps pour s'adapter à toutes les nouveautés auxquelles il se trouve confronté.

A la première visite, sont présentés, aux parents et à l'enfant, les locaux, le personnel puis l'unité où l'enfant sera accueilli.

Lors de l'entretien préalable avec la directrice, un questionnaire est distribué aux familles, qui concerne les habitudes de vie de leur enfant. Elle comporte les thématiques principales qui permettront d'accueillir l'enfant dans les meilleures conditions possibles (sommeil, alimentation, rituels quotidiens...). Ainsi complété, il servira de base de discussion entre les parents et les professionnelles lors de l'adaptation, et aidera l'équipe à bien accueillir l'enfant.

Déroulement de la période d'adaptation :

Idéalement, elle s'étale sur deux semaines, afin de se dérouler dans de bonnes conditions. Ainsi, l'enfant abordera plus sereinement l'accueil sur des journées complètes : il se sentira plus en confiance si la durée de sa présence évolue progressivement.

Cette période est généralement proposée en début de matinée.

Jour 1 : le(s) parent(s) vienne(nt) 1h avec leur enfant, afin qu'il repère les lieux, les odeurs et les bruits

C'est l'occasion aussi pour la famille de faire connaissance avec l'équipe qui s'occupera de leur enfant : ils pourront ainsi échanger sur son vécu et ses habitudes (endormissement, appétit...).

Nous proposons également aux parents de constituer un album de photos contenant les membres de la famille, les personnes importantes pour lui : en cas de « coup de blues », il peut être rassurant pour l'enfant de le regarder.

Jour 2 : le(s) parent(s) reste(nt) 30 minutes avec leur enfant, puis le laisse seul 30 minutes.

Jour 3, 4 et 5 : l'enfant reste 1h seul

Jour 6 : l'enfant reste 2h seul

Jour 7 : on peut intégrer le repas

Jour 8 : on peut intégrer la sieste

Jour 9 : on peut intégrer le goûter

Jour 10 : on peut proposer une amplitude horaire proche de ce qui sera effectué la semaine suivante

Chaque enfant (et chaque famille) étant différent, il est possible que des ajustements soient proposés au cours de cette période.

Par exemple, il peut être proposé à un parent d'accompagner leur enfant au cours d'un repas, d'un change, d'une mise au lit (sieste)...

Quoi qu'il en soit, les premiers rendez-vous ne dépasseront pas (dans la mesure du possible) une heure.

L'accueil et les temps de transmissions.

C'est un moment privilégié, une relation individualisée avec l'enfant et ses parents afin de les aider à bien gérer la séparation.

Il est essentiel d'établir une relation de confiance afin que les parents puissent exprimer leurs difficultés, leurs angoisses, et qu'ils puissent trouver des professionnels capables de les entendre, les écouter, les comprendre, les orienter ou les aider. Cela permet aussi à l'équipe de connaître les besoins de l'enfant « comment s'est passée sa nuit, son humeur, une maladie, un événement exceptionnel... »

L'accueil du soir est aussi un moment clé : il faut du temps à l'enfant pour quitter le lieu où il a été accueilli et retrouver son parent. Certains ne veulent pas partir ou se cachent, certains pleurent, d'autres, au contraire, sont pressés de partir...

Ce temps d'échange permettra au parent de prendre connaissance du déroulement de la journée de son enfant.

Il est indispensable que parents et professionnels prennent le temps de communiquer, de raconter la journée, les anecdotes pour qu'il y ait une véritable continuité entre le lieu d'accueil et la famille.

La première séparation est un moment important pour l'enfant, mais aussi pour ses parents : c'est à ce moment qu'a lieu le premier contact avec un nouvel univers et des personnes inconnues. C'est pourquoi il ne faut pas la négliger.

Pour que l'enfant n'éprouve pas le sentiment d'être abandonné, il est important que les parents prévoient le temps nécessaire et qu'ils disent « au revoir » à leur enfant, même si celui-ci manifeste son désaccord.

Le rôle de la personne qui l'accueille sera de rassurer l'enfant, lui signifier qu'elle prend bien en compte sa tristesse ou son désaccord (si tel est le cas) et que ses parents viendront le rechercher plus tard.

Les besoins de l'enfant



La place de l'enfant

Les membres de l'équipe doivent respecter la liberté de l'enfant dans l'espace tout en lui donnant des limites en considération des autres enfants au sein de la structure. Ils privilégient la parole plutôt que l'intervention physique, qui impliquerait de « faire à la place de l'enfant ».

Ils aident à développer la personnalité de l'enfant en prenant en compte son individualité pour lui donner confiance en lui-même, le valoriser. Chaque enfant doit pouvoir trouver sa propre place dans le groupe grâce à la valorisation et l'encouragement de chacun (pas de compétition entre eux, ni de dévalorisation d'un enfant).

Un cadre de sécurité matérielle et psychique est indispensable pour l'enfant. Ce cadre est délimité par des règles qui apportent la sécurité à tous et à chacun, règles dont les professionnels sont garants. Des interdits fondamentaux sont posés dans la structure :

- « Ne pas agresser l'autre ».
- « Ne pas s'agresser soi-même ».

Dire non à l'enfant et établir des limites contribuent à construire des repères : cela stabilise l'enfant. Tout enfant a besoin d'avoir un cadre, de connaître ce qu'il est possible de faire ou pas, d'avoir un adulte qui le guide et qui lui énonce clairement les règles.

Il convient donc que l'ensemble de l'équipe éducative pose les mêmes règles.

L'observation permet à l'équipe de répondre aux besoins de l'enfant quand il utilise des signes pour se faire comprendre mais aussi d'analyser son comportement et de dépister certains troubles, retards ou handicaps, afin d'orienter les familles vers une structure comme le CAMSP qui pourra faire un bilan complet.

Les professionnels sont responsables et garants du bon déroulement de la journée et du bien-être de l'enfant.

L'importance des repères pour le sentiment de sécurité de l'enfant

En situation de séparation d'avec ses parents, l'enfant en bas âge a besoin, pour s'épanouir harmonieusement, d'un cadre de vie où il se sent en sécurité.

Pour cela, l'enfant se réfère à des repères bien spécifiques qui sont à sa portée quotidiennement.

Il s'agit de :

- Repères dans le temps,
- Repères dans l'espace,
- Repères de personnes.

Les repères dans le temps se réalisent, principalement, par les actes de la vie quotidienne. Ce sont des « rituels » qui rythment et structurent la vie quotidienne de l'enfant :

- L'accueil des enfants
- Le passage des enfants dans leur groupe respectif
- Le temps calme annonçant le passage au coin repas, à la sieste
- La collation du matin
- Le déjeuner

- La sieste
- Le goûter
- Les premiers départs

Les repères dans l'espace

L'enfant dispose de repères qui lui sont personnalisés (casier, porte-manteaux, lit au même endroit ...)

Les espaces de vie sont séparés et bien distincts : dortoirs pour le sommeil, salle de change, salle à manger, salle de vie.

Les repères de personnes

Lorsque l'enfant est séparé de son environnement familial, il doit trouver dans son lieu d'accueil des relations sécurisantes stables, continues et privilégiées. L'équipe a un planning fixe et régulier.

A différents moments de la journée, l'enfant exprime le besoin d'être câliné, rassuré et le personnel se doit d'y répondre, non pas en prenant la place des parents, mais en répondant précisément à l'attente de l'enfant.

L'enfant doit pouvoir aussi éprouver le sentiment d'être considéré comme un individu à part entière et non pas « confondu » dans le groupe : c'est ainsi, respecter chez lui son individualité, sa personnalité, son identité, son vécu, ses désirs et ses droits.

Ainsi, susciter au quotidien la relation à deux avec l'enfant est essentiel et nécessaire à son équilibre psychique et affectif : cette relation se réalise sous différentes formes :

- *Les échanges corporels* : ils se caractérisent par une qualité du contact physique lors du maternage, du toucher, du portage, des gestes donnés par l'auxiliaire lors du repas, de l'habillage, le coucher....
- *Les échanges verbaux* : c'est accompagner l'enfant, nos gestes et nos intentions qui le concernent par des explications verbales, c'est penser à l'interpeller et le nommer par son prénom, lui témoigner la satisfaction de faire ensemble et le plaisir d'être ensemble.
- *C'est centrer l'attention sur l'enfant* : s'intéresser à son appétit, lui témoigner nos encouragements, le féliciter...
- *Se rendre disponible* : aux différents moments de la journée (accueil, endormissement, repas...), l'aider à tirer profit de ses échecs, à dédramatiser les situations difficiles, l'aider à gérer les ruptures.
- *Permettre à l'enfant d'exprimer ses besoins et y donner une réponse adaptée* (exemple : souplesse au niveau du doudou)
- *Connaître les capacités de l'enfant*, et ainsi, lui proposer des activités qui lui correspondent, où il se sent à l'aise.

Le quotidien



JOURNEE TYPE

De 7h00 à 8h00 : Accueil du matin

Ouverture du SMA et accueil des enfants. Des jeux libres leur sont proposés dans le couloir.

Ce temps d'échange avec les familles permet à l'enfant de faire la transition entre sa vie familiale et sa vie à la crèche.

De 8h00 à 9h15 : Accueil des enfants dans les sections

Répartition des enfants dans les différentes salles, selon leur développement et leur âge. Différents coins jeux sont proposés aux enfants : dînette, jeux de construction, puzzles...

Un passage aux toilettes est proposé aux enfants les plus grands, tandis que les plus jeunes sont changés, en fonction de leur heure d'arrivée.

De 9h15 : collation

Nous servons la collation aux enfants, qui est souvent la bienvenue pour les enfants qui arrivent tôt ; elle se compose de fruits coupés et d'un verre d'eau.

De 9h50 à 11h00 : Temps d'éveil et de jeux

Plusieurs activités sont proposées aux enfants, séparés en sous-groupes, sans leur être imposées... Ces groupes seront répartis dans divers lieux : couloir, salle d'activité, dortoir (dans lequel les lits sont empilés et seront installés en fin de matinée)

Nous mettons tout en œuvre pour développer au mieux leur éveil musical, sensoriel et leur motricité.

Chaque « nounou » propose une activité où les enfants sont libres d'aller et venir. Rien ne leur est imposé !

Quand la météo le permet, les activités extérieures sont privilégiées (vélos, trotteurs, dessin à la craie...).

De 10h30 à 10h45 : Temps calme avant le repas

Une transition est effectuée entre le temps d'éveil et le temps calme en proposant aux enfants de ranger les jeux. Cela va permettre aux enfants de savoir se repérer dans le temps avant d'aller au repas.

Pour cela, dans la section des grands, les enfants sont séparés en 2 ou 3 groupes (suivant les effectifs), afin de favoriser l'apaisement et le retour au calme de chacun. Des activités chant ou lecture leur sont proposées.

De 10h45 à 11h10 : Changes, passage aux toilettes et lavage des mains

Le passage aux toilettes et changements de couches sont effectués avant le lavage des mains pour aller manger.

Chaque groupe précédemment formé est géré indépendamment dans les différentes salles de changes (bébés, grands, couloir).

Les enfants se rendent ensuite dans le réfectoire en se tenant au baladou et en chantant une petite comptine de circonstance ; un groupe est placé par table.

De 11h15 à 12h10 : Repas

Installation des enfants au réfectoire pour un moment d'échange, de partage et de découverte grâce aux différents aliments, textures et goûts, mais aussi d'apprentissages : ils vont s'exercer, apprendre à utiliser un verre, une fourchette, une cuillère pour gagner en autonomie.

Le retour des enfants dans les sections se fait également en petits groupes, par table, de façon échelonnée avec baladou et comptine.

De 12h10 à 12h30 : Préparation des enfants pour la sieste

Chaque petit groupe passe aux toilettes ; pour les plus jeunes, les couches sont changées. Les pulls et pantalons sont retirés afin que l'enfant se sente à l'aise et que son sommeil soit de qualité.

Un temps de relaxation leur est proposé (berceuses, musiques douces) pour favoriser l'endormissement. Un tapis et des coussins les attendent pour une ambiance cocooning.

Chez les bébés, des peluches musicales et lumineuses sont mises à disposition des enfants ; les volets sont baissés pour une ambiance feutrée.

Quand tous les enfants sont prêts, ils se rendent dans leur lit.

Une nounou sera présente dans chaque dortoir (chez les grands) tout au long de la sieste. Côté bébés, les professionnelles passent très fréquemment dans les dortoirs afin d'effectuer une surveillance rapprochée.

De 14h20 à 15h00 : Réveil des enfants

Les levers sont échelonnés pour permettre aux enfants de se réveiller à leur rythme.

Les enfants sont invités à se retrouver autour de jeux calmes, après être passés aux toilettes ou d'avoir changé leur couche et remis en autonomie leurs vêtements personnels.

15h30 à 16h00 : Le goûter

Après s'être lavé les mains, les enfants partent au réfectoire pour prendre le goûter, qui est servi selon la même organisation que celle du repas.

Dès 16h00 : Retour en salle

Les départs des enfants commencent généralement à 16h.

Un atelier jeux libres est proposé dans le couloir aux enfants qui partent avant 17h. Cela permet aux parents de reprendre leurs enfants plus sereinement.

Avant son départ, chaque enfant passe aux toilettes ou en salle de change.

Dès 17h : Regroupement de tous les enfants

Regroupement des enfants chez les bébés ; des jeux libres leur sont proposés en attendant le retour des familles.

La place du repas

Nos objectifs pour le repas sont :

- Respect des besoins individuels.
- Partager un moment convivial.
- Respecter les goûts de l'enfant.
- Verbalisation autour de l'alimentation et du repas.
- Favoriser l'autonomie de l'enfant, la découverte de la nourriture et des outils.

Une collation (eau, fruits) est prévue le matin vers 9h30.

Un goûter (fruits frais ou compote, fromage ou yaourt, pain, lait ou jus d'orange) est proposé vers 15h45/16h00.

Le repas de midi débute vers 11h15 selon le rythme des enfants. Les repas sont livrés à la crèche, en liaison froide, et sont réchauffés par les agents techniques de la crèche. Les évictions alimentaires, de natures allergiques ou religieuses, sont scrupuleusement respectées. Les menus sont affichés dans le hall de la crèche pour les parents. Les enfants sont invités à goûter à tout, mais ils ne sont jamais obligés de terminer leur assiette. L'enfant ne sera pas contraint, tout refus sera respecté mais en essayant surtout d'en comprendre la raison.

Pour les bébés, les parents informent l'équipe des introductions alimentaires et autres changements.

Pour assurer la continuité de l'allaitement, un protocole existe pour l'utilisation et la conservation du lait maternel au sein du multi-accueil, la maman peut également venir allaiter son enfant dans la structure, sur simple demande auprès de l'équipe.

Il appartient aux professionnels de veiller à la mise en place d'une ambiance propice à la prise de repas.

Comme le reste de la journée, nous veillons à assurer la sécurité physique et affective de l'enfant pendant le repas.

L'alimentation diffère en fonction de l'âge de l'enfant, de son rythme biologique, de l'énergie qu'il dépense dans la journée, de son état de santé. La connaissance de ses besoins, de ses habitudes alimentaires, les transmissions quotidiennes des familles, permettent d'adapter au mieux le moment du repas et de respecter l'évolution et l'apprentissage de chaque enfant.

Les professionnelles s'efforcent de donner à l'enfant l'envie de goûter les plats proposés. Notre travail n'est possible qu'en collaboration avec les parents, permettant une prise en charge optimale de chacun des enfants accueillis au multi-accueil. La cuisine est affaire de sensations : les sens les plus sollicités sont l'odorat et le goût, mais aussi la vue et le toucher.

Ce moment s'inscrit dans la continuité de la journée, et non, comme un moment à part entière.

Les plus grands des bébés rejoignent, avec une auxiliaire, le groupe des grands dans la salle des repas. Ils sont installés sur des sièges adaptés avec entre-jambes et tablette pour les plus jeunes, ou fauteuil. Tout le mobilier est à la hauteur des enfants, les adultes ont un tabouret à roulettes par table afin d'être à la même hauteur. Après le lavage des mains, le repas peut commencer, les adultes encouragent les enfants à manger seuls et les accompagnent en fonction de leurs besoins. Quand le repas est terminé, lavage des mains, puis les enfants rejoignent par petits groupes les salles de vie, puis les dortoirs, pour les changes et la sieste ; les plus grands qui repartent sont accueillis dans le groupe des petits en attendant leur famille.

La sieste

L'enfant a besoin d'un climat sécurisant. Pour cela, il lui sera proposé toujours le même lit à la même place.

Les besoins de sommeil varient d'un enfant à l'autre et évoluent avec l'âge. L'équipe s'attachera à respecter les rythmes et les temps de sommeil de chacun.



Le sommeil

Le sommeil est nécessaire chez l'enfant pour qu'il grandisse et récupère.

Le respect du sommeil lui permet d'être en mesure de profiter pleinement des autres moments de la journée.

La présence de l'adulte pendant la sieste est importante car elle aide l'enfant à s'endormir et cette présence rassure l'enfant pendant le sommeil. Pour cela, les professionnelles se relaient toutes les ½ heures pour rester chacune leur tour dans le dortoir, afin de mieux gérer le lever de chacun :

La notion de respect intervient aussi dans le sommeil puisque les enfants sont levés au fur et à mesure de leur réveil.

L'équipe doit tenir compte de l'individualité de chaque enfant : par exemple, on ne réveille pas un enfant pour lui donner son repas ou on ne l'oblige pas à prolonger la sieste sous la contrainte. C'est alors respecter la durée et les rythmes de sommeil du tout petit car les bébés arrivant en crèche ont des phases de sommeil très courtes (environ une ½ heure).



Surveillance dortoir grands :

Les professionnelles notent sur un cahier les heures d'endormissement et de réveil, les positions et événements observés (toux, pleurs...)

La surveillance des dortoirs bébés est basé sur les mêmes principes mais l'adulte ne reste pas dans le dortoir, car les heures de sommeil varient beaucoup en fonction de chacun et sur toute la journée.

Le SMA dispose de 4 dortoirs avec des lits à barreaux ou des couchettes suivant les âges. L'adulte accompagnera l'endormissement de chacun en respectant son rituel (doudou, sucette...).

Pour les plus grands, l'installation pour la sieste se déroule à partir de 12h00, après le repas et les changes. L'enfant retrouve son lit, mais aussi, son doudou pour s'évader quelques temps en silence et rejoindre son monde onirique.

Hygiène et acquisition du contrôle sphinctérien

Les soins corporels et les changes

Chaque unité de vie est équipée de sa propre salle dédiée aux soins d'hygiène. Tout y est aménagé pour assurer la sécurité, l'hygiène et l'autonomie des enfants.

Les changes et les passages aux toilettes ne se font pas à heures fixes. Ils prennent en compte les besoins de chaque enfant suivant leur heure d'arrivée et l'heure du dernier change à la maison.

Ce sont des moments privilégiés de complicité avec l'adulte. Plusieurs aspects sont importants pour l'équipe :

- Parler à l'enfant, afin de le prévenir des gestes de l'adulte (« je vais changer ta couche, je vais prendre ta température » ...).
- Respecter son corps, en effectuant nos gestes de la manière la plus douce possible, et si vraiment il ne veut pas, c'est par la discussion qu'on l'amène à accepter le soin.
- Favoriser son autonomie et la découverte de son corps.
- Respecter sa pudeur.

Les produits utilisés sont adaptés aux nourrissons et aux enfants.

L'équipe s'attachera à appliquer les soins nécessaires en fonction de l'âge et des symptômes constatés (érythèmes fessiers, égratignure...).

L'acquisition du contrôle sphinctérien

Elle ne doit pas coïncider avec une période difficile pour l'enfant (déménagement, naissance d'un bébé...).

Il est ainsi réalisé en collaboration avec l'enfant et les parents. Pour ce faire, l'enfant doit avoir les mêmes possibilités d'exercer cette acquisition chez lui qu'à la crèche.

Il est demandé aux parents d'apporter du linge de rechange et des vêtements faciles à enlever par l'enfant.

La crèche propose ainsi un climat propice à cette acquisition car la compagnie et l'exemple des autres est une bonne stimulation.

L'enfant devient propre progressivement et à son rythme.

En tant que professionnels, l'équipe éducative est présente pour les parents et les conseiller dans cette étape du développement de leur enfant. Cette acquisition se fait toujours dans le respect du développement physique et psychologique de l'enfant (jamais avant 18 mois). Si l'enfant émet le désir d'aller sur le pot en imitation des plus grands, nous discutons de cette évolution avec les parents.

L'acquisition du contrôle sphinctérien sera abordée et proposée à l'enfant lorsque celui-ci sera psychologiquement et physiologiquement prêt.

Certains signes sont significatifs :

- La couche sera sèche plusieurs fois entre deux changes (2 à 3 heures consécutives).
- Sa capacité à monter, descendre les marches et à s'accroupir est l'indication d'une maturation motrice satisfaisante pour la maîtrise de ses sphincters.

Cette étape se réalise aux alentours de 18 mois.



L'objet transitionnel

Comme le définit Donald Winnicott, pédiatre, psychiatre et psychanalyste britannique, l'objet transitionnel est comme un **objet essentiel** au développement psychique de l'enfant. Tout petit, le bébé pense ne faire qu'un avec sa mère. Le doudou est un objet investi par l'enfant qu'il aime avoir près de lui lors de moments de transition.

En général, l'odeur maternelle et les odeurs familières ont des vertus apaisantes pour l'enfant. Lors des premières adaptations, nous proposons d'apporter un linge ou un foulard porté par le parent imprégné de son odeur que nous utiliserons pour rassurer le tout-petit. A la crèche, pendant les trois premières années de la vie, tissus odorants et doudou ont donc toute leur place !

Chez les grands le doudou et la tétine sont rangés dans leur casier prévu à cet effet, chez les bébés ils sont posés dans le lit de l'enfant. Le tout-petit peut retrouver son doudou et le reposer à sa convenance, quand lui ou l'équipe trouvent qu'il en a besoin et selon les situations.

Lors des activités, nous demandons à l'enfant de poser son doudou pour qu'il puisse avoir les mains libres. C'est important notamment pour les activités motrices.

Quand l'enfant est bien adapté, le doudou et la tétine peuvent rester à la crèche, même si le doudou de la crèche n'a pas l'odeur familière, l'enfant peut tout de même l'investir en complément de celui de la maison.

Le doudou est un objet important car il est le « lien » pour l'enfant entre les parents et la crèche. Il va l'aider à se séparer de ses parents et aller vers un lieu inconnu.

Les parents doivent prendre la responsabilité d'amener et de reprendre « le doudou » entre la maison et le lieu d'accueil.

La démarche éducative se doit d'être générale et individualisée à la fois. Elle n'est pas forcément la même suivant les moments de l'année. Par exemple, au retour des vacances, l'enfant a besoin de son doudou pour reprendre contact avec l'univers de la crèche et les autres enfants. Lorsqu'il a bien trouvé ou retrouvé ses repères, l'adulte lui propose de poser son doudou pendant les jeux.

L'enfant accepte d'autant plus volontiers qu'il sait qu'il pourra le reprendre dès qu'il sera fatigué ou pour la sieste.

Le jeu et les activités d'éveils

Jean EPSTEIN : « Le jeu enjeu », *« l'enfant ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue »*

Le jeu est l'expression privilégiée qui permet à l'enfant de s'épanouir et de construire sa personnalité. C'est une activité vitale qui représente toute la vie de l'enfant et il prend le principal de son énergie.

Le jeu est spontané et libre.

Notre rôle en crèche est avant tout de favoriser le plaisir et la curiosité éprouvés au cours du jeu car ils sont les seuls moteurs du désir, de la découverte chez l'enfant.

Selon l'aménagement de l'espace et le matériel mis à leur disposition, les enfants jouent et découvrent ce qui les entoure : ils imaginent, créent, agissent et communiquent entre eux. Ils sont acteurs de leur jeu et de ce fait de leur développement moteur, relationnel et affectif. Ils évoluent ainsi vers l'autonomie.

Dans le jeu, l'enfant apprend aussi en reproduisant les attitudes des adultes, à se socialiser, à respecter l'autre et à connaître ses limites.

Ainsi, chaque unité dispose d'un aménagement de l'espace et de jeux adaptés selon les aptitudes motrices, l'âge et les besoins des enfants.

Dès le plus jeune âge, l'enfant est exposé à des situations qui vont favoriser son éveil. Le tout-petit met à profit toutes ses capacités sensorielles (l'audition, le toucher, la vue, le goût), ses capacités motrices et affectives en interaction avec son entourage (compagnons et adultes) pour découvrir le monde qui l'entoure et s'y adapter.

L'adulte veillera à s'installer au niveau de l'enfant (au sol) afin de favoriser l'échange avec le tout-petit ainsi que le rapport ludique.

On pourrait dire que le jeu est le travail de l'enfant, c'est par lui qu'il apprend, qu'il expérimente et ainsi qu'il grandit. « L'enfant ne joue pas pour apprendre mais apprend parce qu'il joue ».

Tout au long de la journée, divers jeux et activités sont proposés aux enfants suivant leur âge, leur potentiel et leur désir. Ils doivent permettre de stimuler la créativité individuelle et collective, de percevoir, de comprendre, de s'exprimer, de prendre des responsabilités, d'acquérir de nouvelles connaissances et de trouver sa place dans le groupe.

Le jeu est essentiel au bon développement de l'enfant. Le rangement du matériel après l'activité est important, l'enfant prend l'habitude d'un lieu ordonné, ceci participe à son sentiment de sécurité.

Nous essayons de privilégier les petits groupes afin de favoriser des relations plus individualisées, et pour l'équipe de pouvoir mieux répartir son temps auprès de chaque enfant.

Nous alternons les activités dans les diverses salles de la structure.

Célestin Freinet disait : « un enfant qui participe à une activité qui le passionne se discipline automatiquement »

Nous essayons de proposer de nombreuses activités aux enfants sans pour autant faire de l'activisme. Nous gardons sans cesse à l'esprit qu'un enfant a aussi un grand besoin d'oisiveté. Il est important de le laisser « rêver » pour construire son imaginaire et sa capacité à entrer en relation avec les autres.

- **Les jeux libres** : ils sont mis à disposition des enfants dans divers coins (Lego, dinette, poupées, voitures ...) tout au long de la journée. Ils entretiennent la créativité, l'imagination et la socialisation. Cela permet aussi à l'enfant de développer son libre choix (c'est lui qui choisit le jeu), son libre arbitre et ainsi son autonomie. C'est aussi pour les professionnels, un temps d'observation, indispensable et nécessaire qui permet de cerner les particularités de chaque enfant.
- **Activités manuelles** : dessin, graphisme, gommettes, collage, peinture, développement de la motricité fine (maîtrise main-doigts).
- **Activités de manipulation** : sable, eau, pâte à modeler, qui font appel à la coordination, à la dextérité et à l'emprise sur la matière.
- **Activités de psychomotricité** : parcours, modules, tunnels, qui font appel à la motricité globale, à la découverte du schéma corporel et à l'équilibre,
- **Ateliers d'expression** : comptines, chants, lecture, marionnettes, qui font appel à la communication, à l'imaginaire, au développement du langage et à l'éveil culturel. Ils développent aussi les différentes formes de communication.
- **Activités extérieures** : nous disposons d'une cour, d'un jardin et d'un préau semi-couvert, ce qui nous permet de sortir toute l'année. Nous insistons auprès des parents sur l'importance de « prendre l'air » pour tous les enfants et en toute saison (bien couverts l'hiver et à l'ombre avec un chapeau l'été). Les jeux extérieurs permettent de développer leur psychomotricité (grimper, courir, pédaler, trouver l'équilibre ... et leur imaginaire.

LES ATELIERS SNOEZELLEN

Snoezelen est une activité proposée dans un dortoir spécialement aménagé pour l'occasion avec du matériel spécifique : une lumière tamisée, une musique douce, différents objets de textures variées, doux, rugueux, sonores et/ou lumineux, vibrants. L'objectif est de créer une ambiance sécurisée et agréable.

Les 5 sens sont sollicités : ouïe, odorat, vue, le goût et le toucher ainsi que le sens de l'équilibre, le système vestibulaire, la position du corps dans l'espace.

Plus qu'une méthode, l'approche Snoezelen est une philosophie, une démarche d'accompagnement, un état d'esprit, un positionnement d'écoute et d'observation basé sur des propositions de stimulations et d'explorations sensorielles, privilégiant la notion de « prendre soin ».

L'espace Snoezelen permet de désamorcer les angoisses.

C'est un environnement doux avec la présence sécurisante d'un adulte, ce qui permet de créer un moment privilégié entre l'adulte et l'enfant, entre enfants également, avec un minimum de paroles pour une communication plus tactile et/ou visuelle.

L'enfant a l'occasion d'expérimenter ses 5 sens, de vivre pleinement ses émotions et de les partager ou non.

Le professionnel prend du recul, observe l'enfant sous un autre angle que le quotidien, et le découvre différemment, ainsi qu'un autre mode de communication.

Ses observations vont lui permettre d'adapter la séance suivante en fonction des liens créés et de ce qu'il aura découvert des expérimentations observées de l'enfant.



La place des familles

« Si pour les parents le multi-accueil est d'abord un mode de garde, c'est aussi un lieu de vie qui doit être accueillant pour les enfants et laisser une place à la famille ».

La réunion de rentrée : parents - professionnelles

Nous encourageons la participation des parents à cette réunion. Celle-ci nous permet d'exposer l'organisation de l'accueil et de la vie quotidienne dans la structure. L'équipe travaillant auprès des enfants est présentée. Des informations diverses et variées peuvent être transmises. Les projets en cours sont valorisés. Puis un temps de rencontre et d'échange est proposé.

Les rencontres individuelles

Nous proposons aux parents des temps de rencontres individuelles avec les professionnelles référentes du groupe de leur enfant. Le rendez-vous est organisé à la demande des professionnelles ou des parents qui souhaitent échanger autour du quotidien de leur enfant à la crèche. La directrice peut aussi rencontrer les parents s'ils le désirent, idéalement sur rendez-vous.

Les invitations

Des invitations sont faites de façon régulière aux parents afin qu'ils puissent participer à la vie de la structure et accompagner leur enfant lors de sorties extérieures (bibliothèque, spectacle, fête de Noël, etc.) Les parents qui le souhaitent peuvent aussi participer ou animer un atelier auprès des enfants selon leurs talents et envies.

Les affichages

Divers moyens de communication sont mis en place au sein de la structure : les panneaux d'affichages (sas et hall) et le site internet de la commune. Différents documents liés au fonctionnement du multi-accueil sont ainsi accessibles (projet pédagogique, règlement de fonctionnement, fermetures de la structure, menus...).

Les partenaires de la crèche

Nous ouvrons la structure vers le partenariat. Notamment, avec l'école du quartier, avec qui, nous organisons des rencontres pour utiliser la bibliothèque scolaire. Des moments communs peuvent aussi être proposés comme à

l'occasion du carnaval, des spectacles, des fêtes (Noël par exemple), et aussi, en se réunissant avec les animations proposées par le Centre social.

Nous avons en projet (à finaliser) la possibilité d'aller avec les enfants à la ludothèque, dans le but de familiariser les enfants avec les possibilités du secteur.

L'équipe bénéficie également de l'intervention d'une psychologue et d'un référent santé. Celles-ci sont présentes à la demande de l'équipe au sein de la crèche. La psychologue y tient un rôle d'observation de la vie des sections et un rôle d'analyse/soutien et supervision pour l'équipe. Grâce à un travail en retrait, elle porte un regard extérieur sur la prise en charge des enfants, ce qui permet une meilleure analyse. C'est un vrai plus pour l'équipe, pour offrir et garder un accueil de qualité aux enfants et aux familles. La référente santé participe à l'inclusion et au suivi médical des enfants.

L'accueil d'Urgence, l'inclusion et le handicap

La structure propose une place en accueil d'urgence pour un enfant qui n'a jamais fréquenté le site multi-accueil et dont le besoin de garde n'a pu être anticipé.

Dans la mesure du possible et de nos compétences, tout enfant présentant un handicap peut être accueilli au sein du SMA. Un projet d'accueil individualisé sera mis en place en collaboration avec l'équipe professionnelle suivant l'enfant, le médecin de l'établissement, la famille et l'équipe de la structure d'accueil, le cas échéant avec le référent en cas de prise en charge de l'enfant dans une structure médico-sociale.

Le PAI est régi par la circulaire n°2003-135 du 9-9-2003 et permet aux enfants atteints de troubles de santé d'être accueillis en toute sécurité dans les établissements d'accueil de jeunes enfants.

Il résulte d'un travail de réflexion et de concertation entre les différents intervenants impliqués dans la vie de l'enfant. Sollicité par les parents, élaboré par le médecin traitant et le référent santé, il est mis en place par la directrice qui en informe l'équipe pour application.

Il définit toutes les adaptations à apporter à la vie de l'enfant durant l'ensemble de son temps de présence au sein de l'établissement. Il est revu et adapté au fur et à mesure de son évolution ou de sa pathologie.

Le jeune enfant en situation de handicap a les mêmes besoins d'expériences et de sécurité affective, d'attention, de rencontre et de jeu. Au travers de cet accueil, cet enfant comme tous les autres peut :

Expérimenter la vie en collectivité ; riche de rencontres diverses avec les autres enfants et l'équipe encadrante. Et qui parfois pourront l'amener à développer de nouvelles compétences de communication et de socialisation.

Eprouver son appartenance à la société, se vivre comme acteur parmi ses pairs. Se confronter aux règles et aux interdits de la vie sociale, à ses limites et celles de l'autre.

Lui montrer et lui faire découvrir de nouvelles compétences qui pourront le valoriser.

Les enjeux pour les parents

Pour les parents, l'accueil de leur enfant en collectivité est un événement positif, très chargé sur le plan émotionnel et qui prend sens sur des plans multiples.

C'est pour cela qu'il est important que l'équipe et la famille puisse collaborer. Il faut qu'ils communiquent, échangent sur les différentes stratégies mises en place pour accueillir au mieux leur enfant. Être au plus près du projet d'accueil individualisé de l'enfant.

Les enjeux pour les autres enfants et leurs familles

Renforcer le « vivre ensemble » ;

Appréhender la différence et lutter contre « la peur de l'autre » ;
Construire des compétences d'entraide, d'inclusion, nouer des liens.

Les enjeux pour les professionnels

Apprendre de nouvelles choses en termes de notions théoriques sur la pathologie de l'enfant ;
Permettre de se questionner et mettre en place des projets adaptés à cet enfant ;
Redynamiser la réflexion et le partenariat ;
S'interroger sur des objectifs et moyens à mettre en œuvre ;

En conclusion, pratiques professionnelles, liens avec les parents et les partenariats, choix des matériaux et des aménagements sont questionnés sous le prisme de cet accueil. En s'interrogeant autour d'un enfant en particulier, les équipes peuvent se questionner sur l'accueil de tous les enfants et de toutes familles ...

Projet 2022



En 2022, l'équipe a fait le choix d'orienter son projet vers la culture, la musique et l'expression corporelle :
Les temps journaliers sont ponctués de comptines (avec le baladou pour le changement de salle, au moment de l'accueil pour se dire bonjour, avant le repas pour le regroupement, avant la sieste pour un retour au calme, en différents temps d'activités de motricité ou de retour au calme).

Plusieurs fois par semaine des ateliers danses sont proposés aux enfants grands et bébés, les 18-24 mois sont très demandeurs, les bébés observent et accompagnent les mouvements de la danse de façon diverses et variées et sourient quand on les prend dans les bras pour danser. Nous avons pu observer que les enfants timides qui étaient réservés au début, petit à petit, se détendent et s'ouvrent à l'atelier en participant progressivement.

Une intervenante de la Bibliothèque Départementale interviendra régulièrement avec :

- Animation Relaxation musicale et pratique d'instruments utilisés en relaxation, écoute musicale
- Histoires et/ou tapis lecture pour enfants mis en musique
- Comptines au ukulélé et découverte d'instruments en bois pour bébés.

OBJECTIFS :

- Découverte des sons, des rythmes, développement la mémoire auditive
- Développement de la coordination, équilibre et tonus
- Découverte et manipulation d'instruments sonores nouveaux,
- Prendre en compte le besoin de mouvement du jeune enfant au fur et à mesure de son développement,
- Appréhender l'éveil corporel et musical comme processus du jeu relationnel d'expression et de communication
- Développer la capacité à s'exprimer avec son corps, donner une vraie place au corps en mouvement dans notre SMA
- Danser et faire danser, jouer d'un instrument et permettre aux enfants d'en jouer aussi,
- Proposer des ateliers danse dans les différents SMA, et par la suite des ateliers danses parents-enfants avec les familles de cultures différentes qui pourraient nous faire découvrir les musiques et danses de leur pays pour nous ouvrir sur d'autres horizons

Pour cela, l'équipe souhaite SE FORMER sur diverses thématiques :

- l'éveil corporel à la danse
- la danse avec les tout-petits (éveil corporel et artistique)
- les bienfaits de la musique
- Apprentissage de comptines par les couleurs sur métallottes, cloches...
- Faire un medley de musiques enfantines, musiques du monde et musiques actuelles,
- Apporter des supports matériels : cerceaux, ballons de couleur, foulards à sequins, castagnettes, grelots,
- Varier les styles de musique, participation active des adultes en s'adaptant à chaque enfant

Avant que le projet ne prenne forme, nous prêtons attention au style de musique avec lequel les enfants sont plus à l'aise et nous proposons des instruments ou des supports en fonction des musiques choisies.

Dans la mesure du possible, nous demanderons la participation aux professionnelles de la structure pour que les enfants se sentent en confiance.

